

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 novembre 2022 – 19h30 heures

Présents : MM. KARCHER Jacques, VERGER Christelle, LERCH Michaël, OTT Martial, SIMON Manuela, STUDER Jean-Luc, THUILLIER Christelle

Absents excusés : Madame HAURY Evelyne, Mme DAUVERGNE Nathalie et M SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : Madame DAUVERGNE Nathalie à Madame SIMON Manuela

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la réunion du 31 octobre 2022
- 3) Etat prévisionnel des coupes de bois (EPC 2023)
- 4) Renouvellement de la convention autorisant le captage d'une source M. Diemunsch
- 5) Délibération contrat de prévoyance « Sofaxis »
- 6) Vote de crédits supplémentaires du chapitre 012
- 7) Vote d'une subvention pour le RPI (Ecole)
- 8) Demande d'attribution d'un lot – Tombola association gymnastique « Espérance »
- 9) Divers
 - a) Avis favorable complémentaire santé
 - b) Trocothèque
 - c) Limitation de vitesse dans le village
 - d) Autres

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur STUDER Jean-Luc comme secrétaire de séance.

2) Approbation du PV de la réunion du 31 octobre 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2022, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Etat prévisionnel des coupes de bois (EPC 2023)

Monsieur le Maire accueille et présente Monsieur FLUHR Samuel, agent ONF, qui commentera le point EPC 2023.

Monsieur FLUHR Samuel présente à l'assemblée le programme des travaux et des coupes de bois pour l'année 2023.

Il est prévu de couper 96 m3 de feuillus pour la confection du bois d'affouage, des travaux de façonnage de 4 320 euros, pour une recette nette de 1 340 euros.

Des travaux d'exploitation pour des chablis (résineux) de 450 m3, 9 450 euros pour une recette nette de 14 600 euros.

Recettes brutes	110 400.00 euros
Dépenses d'exploitation	57 490.00 euros
Recettes nettes	52 910.00 euros.

De ce montant il faut déduire les honoraires ONF 4 866 euros, soit un résultat d'un bilan prévisionnel de 48 044.00 euros.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le programme des travaux ainsi que pour l'EPC. Pas de coupe de bois sans achat ferme.

Pour les travaux, il est décidé de procéder par priorisation et en fonction des recettes réalisées.

4) Renouvellement de la convention autorisant le captage d'une source pour M. Diemunsch

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur DIEMUNSCH Lionel sollicite le renouvellement de la concession de source dont il a le bénéfice du fait de la reprise de cette source à Monsieur BOUR Alfred.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ce renouvellement. La redevance est fixée à 20 € / an.

Il est convenu de l'établissement d'une convention par l'ONF. Les frais de dossier seront pris en charge par Monsieur DIEMUNSCH Lionel.

5) Délibération contrat de prévoyance « Sofaxis »

Ce point est reporté faute de réception des documents nécessaires à la délibération.

6) Vote de crédits, mouvements de crédits du chapitre 67 vers le chapitre 012

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, sont insuffisants, et qu'il est nécessaire de voter les mouvements de crédits suivants :

Fonctionnement		Dépense
chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	+ 15000 €
chapitre 67	Charges spécifiques	- 15000 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord pour les mouvements de crédits ci-dessus.

7) Vote d'une subvention pour le RPI (Ecole)

Monsieur le Maire soumet le courrier de la directrice du RPI Mollau Storckensohn Urbès, au sujet d'une demande de subvention pour le financement d'une classe découverte à Paris avec nuitée les 22 et 23 mai 2023.

Après discussion, le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais souhaite avoir des précisions :

- la demande a été faite au niveau du SIS et des 3 communes ; si le SIS verse une subvention, les communes ne le feront pas et vis versa.

Il faudra également connaître le reste à charge des familles.

8) Demande d'attribution d'un lot – Tombola association gymnastique « Espérance »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la société de gymnastique « Espérance » au sujet de l'attribution d'un lot pour le match de belote annuel.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer un bon d'une valeur de 50 euros auprès du Refuge du Gazon Vert. La Commune établit un bon et le Refuge du Gazon Vert envoie la facture à la Commune.

9) Divers

a) Avis favorable complémentaire santé

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la participation de la Commune à la complémentaire santé des agents a été acceptée par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Haut-Rhin.

b) Trocothèque et c) Limitation de vitesse dans le village

Monsieur le Maire signale que Madame HAURY Evelyne désire un débat sur ces sujets. Du fait de son absence, ces points seront traités lors d'une prochaine séance.

d) Autres

Madame VERGER Christelle suggère de réaliser un sondage lors du portage des paniers auprès de nos aînés pour savoir s'ils sont favorables à la reprise d'un repas en commun ou s'ils préfèrent les paniers.

Madame THUILLIER Christelle souhaite organiser la journée « galette des rois ».
Elle se déroulera le dimanche 8 janvier 2023 à la salle polyvalente.
La dégustation sera ouverte à tout le monde.

Madame THUILLIER propose également d'organiser une après-midi jeux en famille.
La formule proposée serait :

- invitation pour tous
 - éventuellement en collaboration avec Culture et Loisirs
 - à la salle polyvalente, avec chocolat chaud et crêpes pour les participants.
- Il reste à définir les modalités organisationnelles.

La séance a été levée à 22h00.

Tableau des signatures
 Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
 de la Commune de STORCKENSOHN
 de la séance du 31 octobre 2022

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Récompense de 4 enfants pour civisme
- 3) Approbation du compte-rendu de la séance du 04 octobre 2022
- 4) Acquisition de 2 terrains au Gazon Vert
- 5) Adhésion à la complémentaire santé pour le personnel communal
- 6) Proposition de dates des Conseils Municipaux 2023
- 7) Divers
 - a) Collectes des déchets au 1^{er} juillet 2023
 - b) Référent sécurité civile (relation avec les pompiers)
 - c) Travaux ravalement de façades de la mairie

Nom	Prénom	Qualité	Signature	Excusé	Procuration
KARCHER	Jacques	Maire			
VERGER	Christelle	1 ^{er} Adjoint			
HAURY	Evelyne	2 ^e Adjoint	-----		
DAUVERGNE	Nathalie	Conseiller	-----		SIMON Manuela
LERCH	Michaël	Conseiller			
OTT	Martial	Conseiller			
SCHNEIDER	Arthur	Conseiller	-----		
SIMON	Manuela	Conseiller			
STUDER	Jean-Luc	Conseiller			
THUILLIER	Christelle	Conseiller			